

LYON-EXPOSITION

MONITEUR HEBDOMADAIRE DES EXPOSANTS

LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE

✦ J. LYONNET, Rédacteur en chef. ✦

✦ Secrétaire de la Rédaction, LAURENT CHAT ✦

ADRESSER

toutes les communications à
M. LAURENT CHAT
Secrétaire de la Rédaction.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON — 79, rue de la République, 79 — LYON

Les Bureaux du Journal sont ouverts de 9 h. à midi et de 2 à 6 heures.

RÉDACTION de 1 à 3 heures.

ABONNEMENTS

LYON et le RHÔNE, un an 8 fr.
DÉPARTEMENTS » 9 »
ÉTRANGER (Un. post.) » 10 »
Les Abonnements partent du
1^{er} Septembre 1893.

SOMMAIRE. — A nos lecteurs. — Les travaux de l'Exposition. — Le chemin de fer électrique de Saint-Louis à Chicago. — L'Armée à l'Exposition. — Chronique lyonnaise. — Echo de l'Exposition. — Pardon (poésie). — Pétition en faveur de l'établissement d'un pont monumental entre la Croix-Rousse et Fourvière. — Chaudière à vapeur système Oriolle. — La comédie Française à Lyon. — La réforme de l'orthographe. — Bibliographie. — Chronique des. — Propos pour rire

NOTRE NOUVELLE ORGANISATION

A NOS LECTEURS

A dater du présent numéro nous avons la propriété entière et sans réserve de ce journal. Son administration et sa rédaction sont entièrement renouvelées et, débarrassés des tâtonnements inhérents aux débuts, nous espérons que *Lyon-Exposition* va suivre une marche ascendante et ininterrompue dans la voie du mieux et du succès.

Aucun effort ne nous coûtera pour mener à bien cette tâche :

Cette tâche, c'est d'abord d'assurer le succès de notre Exposition Lyonnaise, non pas par ce qu'on pourrait appeler la réclame et qui n'est souvent qu'un mensonge, mais en annonçant simplement ce qui se passe, ce qui se fait, en restant l'écho fidèle des efforts du concessionnaire, du comité de direction, des exposants eux-mêmes. C'est à ceux-là, c'est aux exposants que nous tenons surtout à assurer notre dévoué concours, soit en nous mettant à leur disposition en toutes circonstances, pour exprimer leurs besoins, leurs désirs autant que leurs réclamations, soit pour venir à leur aide dans les mille difficultés d'une installation digne d'eux, soit enfin en les faisant connaître, en indiquant, pendant toute la durée de l'Exposition, la valeur de leurs travaux, de leurs produits, de leur commerce ou de leur industrie.

Au point de vue administratif, nous nous sommes assuré le concours de capitalistes qui mettront à notre disposition, en telle quantité que nous stipulerons, ce facteur indispensable à la réussite de tout journal : l'argent.

Quant à la rédaction, nous nous appli-

querons à la rendre intéressante le plus qu'il nous sera possible. En dehors de la Rédaction lyonnaise permanente, nous aurons des correspondants dans les principales villes de France, qui nous enverront, chaque semaine, leurs impressions sur la marche des expositions qu'on prépare dans leur contrée, et qui nous tiendront périodiquement au courant des travaux des Comités régionaux — dont la constitution est à peu près terminée.

On conçoit aisément qu'une aussi vaste organisation ne s'improvise pas en un jour : aussi avons-nous mûri longtemps notre projet avant de le faire entrer dans le domaine de l'activité. Nous demandons seulement crédit à nos lecteurs de quelques numéros, pour qu'ils puissent juger du plein effet des améliorations multiples que nous voulons réaliser, soit dans la Rédaction du journal, soit dans les illustrations dont nous l'embellirons.

Il nous reste à parler de l'attitude que nous allons prendre.

Notre attitude, vis-à-vis de l'Exposition de Lyon, sera toute de franchise et d'indépendance absolues.

Cela n'implique point que nous applaudirons à tout, que nous louerons sans réserve, que nous prodiguerons l'encens constamment; mais d'avance on peut être certain que les critiques que nous aurions à émettre seraient bien fondées d'abord, et, ensuite, présentées toujours sous une forme bienveillante, comme un rappel à l'ordre, non comme l'application de la censure.

En effet, il ne s'agit plus, aujourd'hui, de rechercher si l'on pouvait faire mieux : il est toujours aisé de formuler des plaintes, et d'entasser récriminations sur réclamations; — il s'agit de faire bien et tous les

concours doivent être acceptés qui s'offriront — comme le nôtre — avec cette seule récompense en perspective : la satisfaction du devoir accompli.

Lyon a des intérêts matériels et moraux immenses qui sont engagés dans l'Exposition. Ne nous attardons pas à discuter la valeur d'un caporal ou la combinaison d'un plan. L'ennemi ? c'est l'échec ! En modeste et loyal soldat nous entrons dans le rang pour amener la réussite de notre Exposition Lyonnaise.

Veuillent de nombreux lecteurs nous encourager dans ce bon combat. D'avance nous leur disons : Merci.

LA RÉDACTION.

LES

TRAVAUX DE L'EXPOSITION

Pendant que sur tous les murs de la ville de Lyon des affiches multicolores sollicitent les votes des citoyens; pendant que, dans toutes les salles publiques, des candidats mènent grand tapage, essayant, à renfort de réclames et de promesses plus ou moins trompeuses, de faire tomber les électeurs dans leurs filets, une œuvre plus sérieuse que nos querelles politiques, plus importante pour l'avenir de la cité, marche sans bruit à son glorieux achèvement.

Sans bruit, car dans l'immensité de notre Parc de la Tête-d'Or se perd le fracas du marteau qui écrase les rivets, des scies qui découpent les voliges; la tempête de la forge, le cadencement sur l'enclume n'y retentissent point puisque, grâce à l'habileté du constructeur, chaque pièce arrive sur le

chantier prête à prendre sa place désignée d'avance dans l'harmonieux ensemble.

L'attention des Lyonnais sembla s'éveiller un instant quand les arcs immenses se dressèrent presque sans effort pour former la voûte du grand palais central. On vit quelque temps les théories de badauds prendre le Parc pour leur promenade favorite et s'arrêter en contemplation devant la charpente de fer qui, par la sveltesse de ses formes, semblait d'une hauteur médiocre à celui qui ne la regardait pas au-dessous du pylone.

À peine la voûte paraissait-elle un peu plus haute que le cadre des arbres qui l'entourait, et beaucoup se demandaient si jamais ce palais tant vanté atteindrait la hauteur du dôme de l'Hôtel-Dieu.

Puis l'attention finit par se restreindre et par tomber tout à fait ; les curieux désertèrent les travaux. Aujourd'hui, celui qui arrive devant l'œuvre s'arrête stupéfait, émerveillé par le prodigieux ensemble.

C'est que le temps a marché, les ouvriers n'ont pas eu de relâche, les madriers de fer ont l'un après l'autre pris leur place, et le palais central dresse maintenant son ossature dont on peut juger complètement le merveilleux développement.

Le dôme, araignée monstrueuse, a tendu sa toile, une toile de fer, d'une finesse admirable, qui embrasse cinq hectares de terrain, et où viendront se laisser prendre, séduits et charmés, des millions de visiteurs.

On peut juger alors de l'aspect général, des dimensions étonnantes du Palais ; on comprend que tous nos vieux édifices, avec leurs tours, leurs clochers et leurs campaniles y tiendraient à l'aise. On s'arrête surpris devant la légèreté des piliers qui soutiennent voûtes et galeries, piliers qui, par une sorte de contradiction de la logique, de défi aux lois de la nature, s'élargissent en partant du sol sur lequel ils s'accrochent par une attache ridiculement petite, comme une pyramide qu'on aurait assise sur sa pointe.

Jamais encore la métallurgie n'avait montré semblable hardiesse, jamais les expositions les plus fameuses n'avaient osé demander au fer un pareil tour de force : l'honneur en revient aux constructeurs lyonnais.

Le mois d'octobre verra l'achèvement de cette véritable merveille, et ceux qui viendront l'inaugurer, ceux de nos hôtes qui se trouveront tout à coup en présence de cet ouvrage si colossal dans ses dimensions, si léger dans ses formes, iront répéter à tous les échos, par les mille voix de la presse, leur surprise et leur admiration devant cette dentelle de fer qui est à la dentelle de pierre de nos cathédrales gothiques ce que le progrès est aux siècles passés.

Bien d'autres merveilles viendront à ce moment provoquer l'attention ; les palais de l'Algérie, de la Tunisie et de l'Indo-Chine s'élèvent de terre ; leur construction va marcher avec rapidité pour permettre aux autres palais coloniaux d'apparaître à leur tour.

Tout autour de notre joli lac, sillonné incessamment par une flotille d'embarcations de formes variées, se dresseront des pavillons magnifiques, dont l'architecture aura été empruntée aux contrées les plus diverses et qui reproduiront les spécimens des plus beaux monuments de nos colonies et des pays de protectorat.

Dans chaque partie du Parc, le plan d'un palais est tracé, les terrassements commencent ou vont commencer : là les Beaux-Arts, ici les Arts religieux, ailleurs la Force motrice, l'Electricité, l'Agriculture. Chaque palais, chaque pavillon a son cadre spécial, sa situation propre, dans ce superbe décor naturel de la Tête d'Or.

Puis ce sont les expositions particulières qui vont suivre l'exemple. Les chemins de fer, les mines, la soie, le verre, le commerce des vins, la minoterie, etc., préparent des constructions spéciales.

Partout la matière première, prise à son origine, passera devant le spectateur par toutes ses transformations pour aboutir à son dernier terme, à l'objet d'art ou d'utilité, d'ornement ou d'alimentation.

Tout un monde en réduction s'agitera devant le visiteur ; l'Exposition de Lyon lui montrera en quelques heures dans tous ses détails l'industrie universelle.

Voilà l'œuvre qui se prépare sans bruit, sans tapage, au Parc de la Tête d'Or, œuvre qui sera l'orgueil de notre cité, et qui étonnera peut-être moins les étrangers que les Lyonnais sceptiques et incrédules, mis tout à coup en présence de tant de merveilles dont ils auront dédaigné l'éclosion et nié l'achèvement.

J. LYONNET.

XX

LE

CHEMIN DE FER ÉLECTRIQUE

de Saint-Louis à Chicago.

Parmi les nombreuses curiosités que devait nous réserver l'Exposition de Chicago et qui sont malheureusement restées à l'état de projet, l'une des plus remarquables est incontestablement le chemin de fer électrique de Chicago à Saint-Louis, dont les trains devaient franchir en deux heures et demie les 250 milles (400 kilomètres) séparant les deux villes, en marchant, par conséquent, avec une vitesse moyenne de 160 kilomètres à l'heure.

La Société dite *The Chicago and Saint-Louis Electric Railway Company*, qui s'était constituée pour la construction et l'exploitation de ce chemin de fer, devait en outre fournir la force motrice et l'éclairage à toutes les localités qui se trouvaient le long de la ligne. Comme on le voit, le programme était beau et il n'est pas impossible qu'il soit réalisé un jour ; la Société a du reste acquis tous les terrains nécessaires et commencé les travaux d'établissement de la voie.

Des difficultés d'ordre financier ont, il est vrai, amené la fermeture provisoire des chantiers, mais ce ne sont pas là des obstacles insurmontables aux Etats-Unis où l'argent ne manque jamais lorsqu'il s'agit de réaliser une conception de ce genre, destinée à établir la supériorité du Nouveau-Monde sur l'Ancien.

Quoi qu'il en soit, il nous a paru intéressant de résumer les grandes lignes du projet, tel que l'a décrit le *Graphic* de Chicago.

La ligne est divisée en 25 sections ayant chacune 10 milles de longueur auxquelles le courant sera fourni par des usines génératrices installées dans des centres miniers appartenant à la Société.

La voiture qui constitue le train est munie à son avant d'un bec qui a pour effet de diminuer la résistance de l'air. Elle repose sur des essieux commandés chacun par une dynamo. Les roues ont 1 m. 80 de diamètre et devront tourner à la vitesse de 500 tours à la minute, qui est sensiblement celle des roues de wagons ordinaires pour les trains marchant à 80 ou 90 kilomètres à l'heure. Les frottements ne seront donc pas exagérés, et ils se trouveront encore diminués en raison du système de montage à billes qui sera adopté pour les essieux. Il ne pourra jamais y avoir deux trains engagés dans la même section et pour plus de sécurité, deux trains se suivant seront toujours séparés au moins par une section dans laquelle le courant est nul, ce qui supprime toute chance de collision. Le sommet des voitures est à 2 m. 70 au-dessus du niveau des rails ; le centre de gravité se trouve donc beaucoup plus bas que dans les voitures ordinaires de chemins de fer, circonstance qui contribuera grandement à assurer la stabilité et à empêcher les déraillements.

Le courant est distribué sur la ligne au moyen de câbles supportés par des poteaux établis sur le côté de la voie, de la manière généralement employée aux Etats-Unis pour les tramways électriques.

La voie est absolument droite et ne comporte aucun passage à niveau, ni aiguillages d'aucune sorte.

La traversée des routes, et il y en a 25, se fait par passages en-dessus, celle des voies ferrées, au nombre de 17, par passages inférieurs.

Il y aura 4 voies dont les deux intermédiaires serviront exclusivement aux trains

de grande vitesse allant d'un bout à l'autre de la ligne sans s'arrêter ; les deux autres, au contraire, serviront pour les trains de marchandises et le transport des voyageurs, pour les gares intermédiaires.

La vitesse sur ces dernières voies sera considérablement réduite et les trains seront composés de deux voitures.

Il est inutile d'ajouter que l'éclairage et le chauffage des voitures seront faits entièrement par l'électricité.

En principe, il n'y aura pas de circulation de trains la nuit, c'est-à-dire après 9 heures du soir ; mais comme, dans la saison d'hiver, il fait nuit bien avant cette heure, on a prévu un système d'éclairage de la voie par des lampes à incandescence qui s'allumeront automatiquement sur une longueur de un mille à l'avant du train et un mille à l'arrière.

L'ARMÉE A L'EXPOSITION

On s'occupe très activement de l'*Exposition militaire*, mais il ne nous paraît pas qu'on ait bien compris l'importance exacte qu'elle doit avoir.

Tout ce qui touche à l'armée nous intéresse à un degré tel qu'on ne saurait réserver une trop large place à cette gardienne vigilante de notre honneur et de notre rang dans le monde. On l'avait bien compris, à Paris, en 1889, quand, dans un cadre immense fait d'engins de guerre de toutes les époques et de toutes les armes, on avait placé des poupées recouvertes des costumes de tous les âges, avec leurs oripeaux, leurs ornements d'une vérité absolument historique.

A Lyon, à parler franc, on nous prépare seulement une exhibition de matériel homicide et nous trouvons que l'œuvre commencée de la sorte sera forcément incomplète, une fois terminée.

Du reste, le comité d'organisation semble avoir eu conscience de l'imperfection dont serait frappée cette exposition, puisqu'il a consenti à y réserver une place aux Sociétés de secours aux blessés : La *Croix-Rouge* et l'*Union des Femmes de France*. Eh bien, puisqu'on a tant fait d'entr'ouvrir la porte, il faut aller jusqu'au bout, l'ouvrir toute grande et adresser un appel immédiat à tous ceux qui peuvent contribuer à rehausser l'éclat de l'Exposition militaire.

Il ne faut pas perdre de vue qu'une Exposition est d'abord une entreprise commerciale. Qu'on y ajoute de l'agréable, nous y souscrivons volontiers, mais qu'on se garde bien de négliger l'utile. Or, l'armée fait vivre une quantité d'industries qui ont leur place marquée dans l'Exposition militaire.

On sait que Lyon est un centre important de ces industries, de ces fabriques de four-

nitures, depuis les alpenstocks de nos bataillons alpins jusqu'aux galons, jumelles, cartes militaires, en passant par tous les articles qui constituent l'habillement propre et par les produits de l'alimentation.

Nous le répétons, il faut absolument que ces nombreuses industries aient leur place entre les engins de destruction dont on nous prépare une intéressante collection ; il faut appeler dans le sein du comité d'organisation des gens qui représentent avec autorité ces diverses industries.

Le procédé à employer est facile ; il suffit de réunir les nombreux représentants qui, à Lyon, sont chargés de traiter des affaires avec les magasins d'habillement et d'approvisionnement, ainsi que les fournisseurs ordinaires des corps d'armée ; on leur demandera de désigner des délégués qui feront alors partie du Comité de patronage ; on les priera d'exposer leurs produits et l'on aura ainsi préparé la plus belle et la plus complète exposition militaire qui se soit vue ; et l'on aura probablement fait de cette exposition particulière la plus intéressante de toutes.

Seulement, peut-être serait-il prudent de se hâter.

Et si le comité de patronage n'entreprend pas cette tâche, c'est nous qui nous offrons modestement pour être le trait d'union entre toutes ces bonnes volontés, entre tous ces concours. Tous ceux qui s'occupent de l'armement militaire, des fournitures de l'armée, trouveront chez nous les moyens de s'entendre, de se grouper, de préparer une exposition collective qui ne sera pas la moins remarquable de toutes celles dont notre ville pourra s'enorgueillir.

LAURENT CHAT.

CHRONIQUE LYONNAISE

Les entrepreneurs de chronique et les écrivains à tant la ligne ont toujours comme suprême ressource la possibilité de parler de la pluie et du beau temps à leurs lecteurs. Le soleil permanent de cette première moitié d'août m'enlève du coup cinquante pour cent de ces moyens extrêmes et me laisse seul en tête à tête avec une chaleur saharienne. Je sais bien que pour donner un démenti éclatant à Voltaire, qui prétendait que c'était du nord — le pays des neiges et des glaces — que nous venait la lumière, le midi tout entier s'est levé et par sa conquête de Paris nous a prouvé que « lou souléou » fait germer les idées aussi bien que les semences, n'empêche que les découvertes actuelles ne sont pas thème à défrayer une chronique.

Un projet local cependant est dans l'air. — Qui l'a jeté ? Nul le sait. — Malgré

Pasteur, on pourrait croire dans ce cas à la génération spontanée. — Il s'agit, pour pousser l'hygiène dans ses dernières limites, de rafraîchir tous nos monuments. Pour cela, paraît-il, il faut leur mettre une chemise blanche, au rebours des hommes qui, en pareil cas, seraient plutôt tentés de la quitter. — Malgré nos experts-architectes, qui, à l'approche de l'Exposition, attendent un résultat éblouissant de ce lavage monumental, il nous semble que nos édifices y perdront tout caractère et toute originalité. — Je les renvoie pour cette fois à l'auteur de Notre-Dame de Paris et leur conseille de méditer ces vers :

Voulez-vous qu'une tour, voulez-vous qu'une église
Soient de ces monuments dont l'âme idéalise

La forme et la hauteur ?

Attendez que de mousse elles soient revêtues ;
Et laissez travailler à toutes les statues,

Le temps, ce grand sculpteur !

Je ne me figure point notre grave Hôtel-de-Ville en robe claire de grisette endimanchée, ni notre Palais de Justice privé des pigeons habituels — (il ne s'agit pas ici des plaideurs) — que le brave gardien Noë se verrait obligé de chasser de l'Arche sainte comme son biblique ancêtre, après le grand lavage officiel !

Les amateurs de peinture fraîche qui viendront à l'Exposition prochaine auront assez d'essuyer les plâtres de la nouvelle rue Grôlée. — Ils pourront même tout à leur aise contempler l'Hôtel des Postes actuel, qui va nous coûter si cher pour n'être pas même dans ses meubles. — Puisque l'administration sortait son rejeton de l'antique demeure ancestrale, n'eût-il pas mieux valu lui donner, comme à un fils de bonne famille, un petit hôtel particulier ? Le recoin choisi pour ce service dans notre immense Hôtel-Dieu ressemble assez à un énorme pavé ou à un gâteau de Savoie.

Mais gardons-nous de ces comparaisons familières.

Préférons les fêtes aux combats, tout nous y invite du reste, partout il n'y a que distribution de prix, concours de bicyclettes, concours de musique et fêtes gymniques. C'est le triomphe des rivalités enfantines et des ambitions familiales, des Montaigus et des Capulets d'un jour se font à la douzaine. En dehors des prix aux écoles municipales et des concours orphéoniques des villes voisines, tout un quartier de notre ville, la Croix-Rousse, a été en fête le quinze août. La *Martiale*, une des premières sociétés de gymnastique de la ville, distribuait ses récompenses. Toute la presse lyonnaise et un grand nombre d'autorités de notre ville avaient répondu à l'appel des organisateurs et du sympathique président, M. le docteur Durand. Kermesse, jeux, banquet, rien n'a manqué à la fête, sans compter un concert

d'un rare choix artistique, pour lequel ont bien voulu prêter leur concours les principaux acteurs de notre ville : M^{mes} Cottet-Mathieu, Million, Schnell et MM. Gerbert, Rose, et Pourtou, des théâtres municipaux. Nous souhaitons à la « *Martiale* » de brillants succès dans les concours qui ne manqueront pas d'avoir lieu pendant l'Exposition.

En terminant, espérons que la température dont nous jouissons (!) n'échauffera pas trop les cerveaux pendant la solennelle période électorale ; dans les discussions, n'allons jamais jusqu'aux arguments.... frappants. Que les rivaux se ménagent : ce qu'il nous faut, — que les bouillants s'en souviennent, — ce sont des *députés* et non des *amputés* !

ROLLA.

ÉCHOS DE L'EXPOSITION

A. M. JAMMARIN

M. Jammarin a été choisi par l'*Alliance des Chambres Syndicales* pour faire partie du Comité d'Organisation et de Patronage, groupe IX (alimentation).

Depuis cette nomination, M. Jammarin et la Chambre syndicale qu'il représentait se retirent de l'*Alliance des Chambres Syndicales*.

L'*Alliance* ne veut donc plus de M. Jammarin pour la représenter au sein du Comité et prie ce dernier de vouloir bien accepter, comme délégué, un nouveau membre qu'elle présente.

On refuse d'accepter ce nouveau délégué !

Mon Dieu ! le Comité a peut-être raison en ce sens qu'il doit être composé d'un certain nombre de délégués, mais ce conflit est bien regrettable, puisqu'il prive l'*Alliance des Chambres Syndicales* d'une représentation à laquelle elle a un droit indéniable.

Il n'y a qu'une solution possible, la seule qui soit simple et correcte : c'est que M. Jammarin démissionne. Nous sommes absolument convaincus qu'il le fera, car il nous paraît qu'il y a là une question de dignité à laquelle M. Jammarin ne voudra certainement pas se soustraire.

★ ★

L'AFFICHAGE

Voilà une question qu'on a fort négligée jusqu'à présent. Une Exposition aussi importante que celle qu'on nous prépare ne peut réussir que grâce à une publicité effrénée.

Pourtant, depuis quelques semaines, on a apposé sur les murs des principales villes de France des affiches de dimension restreinte où la ville de Lyon, tenant le flambeau de la civilisation, se détache sur un fond cocu d'un effet assez vulgaire.

J'éprouve énormément du plaisir à constater que cette affiche est mal faite. On prétend qu'il n'y a que Paris pour faire de l'affiche : on voit aujourd'hui que Paris se trompe quelquefois.

Et cette erreur de la Ville-Lumière me satisfait d'autant mieux, que M. Claret, après avoir fait la même constatation que nous, a pris une décision dont il faut le louer sans réserve.

M. Claret va réserver le dessin de la prochaine affiche à l'artiste lyonnais qui, dans un concours qu'on organise en ce moment, aura été classé premier. Le nombre de nos artistes est assez grand, et leur mérite assez notoire, pour qu'on augure très favorablement du résultat de ce concours.

Ce prochain affichage va être très important au point de vue de la quantité. Ce sera donc une grande satisfaction donnée à l'heureux lauréat et une vaste publicité faite à son talent.

PARDON

A M. X. M.

Laisse tomber tes noirs cheveux
Sur ton cou blanc comme l'ivoire,
Laisse choir de tendres aveux
De ta bouche, divin ciboire ;

Laisse venir jusques-à moi
De tes grands yeux l'ardente flamme,
Mets en mon cœur un tel émoi
Qu'à mes lèvres monte mon âme ;

Excite mes sens engourdis
Par la mise à nu de tes charmes
Et que des parfums attiédies
Ajoutent encore à tes armes.

Lors, je reparlerai d'amour,
Et mon accent sera si tendre
Qu'après l'avoir ouï, le jour,
La nuit tu le voudras entendre.

Sur mon cœur, ô ma déité !
Va ! je te presserai sans cesse
Et je chanterai ta beauté
De la voix douce qui caresse ;

Je t'endormirai lentement
En te berçant, ma Léonore,
Tandis que la nuit, tristement,
Laissera sa place à l'aurore ;

Et tu ne te souviendras plus
De tes rigueurs, de tes colères,
Ni de mon pauvre cœur contus,
Non plus de mes larmes amères,

Et nos lèvres pardonneront...
Car une nuit d'amour efface :
Ennui, douleur, blessure, affront,
Jusqu'à, de nos larmes, la trace !

L. C.

PÉTITION en faveur de l'établissement d'un pont monumental entre la Croix-Rousse et Fourvière.

Nous recevons, avec prière de l'insérer, la pétition suivante :

A MONSIEUR LE MAIRE,
ET À MESSIEURS LES CONSEILLERS DE
LA VILLE DE LYON.

MESSIEURS,

En présence des protestations et des compétitions soulevées par le projet d'établissement, entre la Croix-Rousse et Fourvière, d'un pont monumental, les Soussignés, guidés par la pensée de faciliter la tâche de leurs élus, se font un devoir de soumettre à leur appréciation et les craintes et les espérances que fait éclore dans leur esprit une semblable situation.

Ils établiront en premier lieu, avec chiffres à l'appui, que si vous consentiez en faveur d'une Compagnie quelconque, ce que la précédente municipalité se fit un devoir de rejeter, la ville de Lyon irait droit à un véritable Panama en miniature.

Ils feront ensuite ressortir l'importance des avantages qui seraient assurés à la ville, si vous réalisiez au contraire, vous-mêmes, une œuvre destinée à rompre à jamais la monotonie qu'on se plaît, au dehors, à attribuer à notre superbe cité.

Il fut un moment question, vous ne l'ignorez pas, Messieurs, d'abandonner l'érection de ce pont à des Compagnies prédisposées, comme c'était leur devoir et leur droit, à sacrifier l'art et le bon goût contre des profits fort appréciables sans doute, mais peut-être beaucoup trop exclusifs.

Ces compagnies sollicitaient de la ville de Lyon, pour une période de 99 ans, une garantie annuelle de 350.000 francs ; soit, sans tenir compte des intérêts..... 34.650.000 fr. et du département du Rhône une égale annuité ; mais, comme les contribuables Lyonnais versent à eux seuls 73 % des centimes additionnels affectés au département, c'eût été pour nous un nouveau sacrifice annuel de 255.500 fr. et pour 99 ans de.. 25.294.500 fr.

TOTAL..... 59.944.500 fr.

Comme vous l'avez compris, Messieurs, c'eût été follement payer une œuvre pour nous purement fantaisiste ; mais d'une inappréciable valeur pour lesdites Compagnies.

MESSIEURS,

Chacun sait que les Compagnies qui sollicitaient de telles faveurs de notre cité sont toutes au-dessus de leurs affaires ; mais s'il ne devait pas en être indéfiniment ainsi ? Si par suite de la mise à voie normale de la partie de la ligne de St-Just à St-Etienne livrée à l'exploitation, le matériel roulant était en entier

à reconstituer, si les viaducs étaient, comme on veut le dire, dans l'impossibilité absolue de résister au passage de locomotives du poids de 50 ou même de 40 tonnes, si les travaux d'art et la voie étaient ainsi à refaire et le tracé actuel lui-même à corriger, la ville de Lyon et le département du Rhône seraient-ils déliés de leurs engagements?

Ces garanties ne permettraient-elles pas, au contraire, aux actionnaires de rentrer en toute équité dans leurs fonds et de laisser ensuite le champ libre à toute autre Compagnie?

Mais qui donc serait, dans ce cas, assez téméraire ou assez aveugle pour accepter, sans exiger de nouvelles subventions et de nouvelles garanties, cet héritage, c'est-à-dire une ligne de chemin de fer dont le tracé, la voie, les travaux d'art et le matériel roulant seraient également à reconstituer ou à refaire?

Ainsi seraient, du même coup, à jamais enterrés et le projet d'un pont monumental et celui d'une ligne de chemin de fer de la Croix-Rousse à Saint-Etienne.

D'ailleurs, depuis combien de temps les communes de France ont-elles cessé de se mouvoir sous la tutelle de l'Etat? Depuis quand sont-elles majeures?

Lorsqu'on entend des hommes autorisés proclamer dans les réunions publiques que le trafic de la ligne de Saint-Etienne à Lyon par Givors, procure à la Compagnie P.-L.-M. plus de cent mille francs de recettes par kilomètre, que la ligne de Saint-Etienne à la Croix-Rousse hériterait, avec dix kilomètres de plus de parcours, d'une partie de ce trafic, que les communes desservies par ce nouveau tracé auraient le charbon à meilleur compte et écouleraient plus facilement leurs produits, et que la ville de Lyon ferait une bonne affaire en assurant ou simplement en faisant miroiter une garantie de 54,944,500 fr., les soussignés se demandent quelle serait à l'avenir la raison d'être, non seulement de notre assemblée départementale, mais encore du Sénat et de la Chambre des députés? Si une spéculation ou une usurpation de ce genre pouvait être en même temps consacrée par l'Etat, chaque commune de France se croirait également autorisée à agir, en toute indépendance, selon ses goûts et ses aspirations: ici, ce seraient les voies ferrées, là les canaux ou les ballons, d'un côté les mines d'or ou de charbon, de l'autre les exploitations agricoles et viticoles qui pourraient compter sur les garanties ou sur les subventions de la municipalité. Ainsi, aurions-nous des boucheries, des boulangeries, des épiceries et des brasseries municipales: ce serait, en somme, la commune dans toutes ses splendeurs.

Messieurs,

Vous l'avez compris avant nous, ces grands projets n'ont pas de pires ennemis que ceux-là même qui, sous prétexte de les servir, se proposent de jeter encore une fois la ville dans la voie des compromissions.

Il y en a qui prétendent que le projet qui a donné lieu à de si vives mais si justes critiques, permettrait aux habitants de la Croix-

Rousse et de Saint-Just d'obtenir le charbon au même prix que ceux de leurs concitoyens qui sont fixés dans la basse ville: on ne saurait sacrifier avec plus d'ingénuité à l'ignorance.

Comme la différence du prix du charbon entre la haute et la basse-ville ne saurait être évaluée au-dessus de 0,10 centimes par cent kilogrammes et le nombre des familles fixées sur les deux plateaux ne dépassant pas le chiffre de 14,000; soit 10,000 pour la Croix-Rousse et 4,000 pour Saint-Just, l'économie annuelle, avec une consommation de 50 hectolitres ou de 4,000 kilogrammes par foyer, serait, par an et par foyer de 4 fr., et, pour 14,000 familles, de 56,000 fr. par an; mais comme d'un autre côté la ville verserait annuellement pour sa part directe 350,000 fr., cette prétendue économie se traduirait par une perte de 25 fr. pour chacune desdites familles, et si l'on tenait compte des 255,500 fr. provenant des centimes additionnels affectés à ce même objet par le département, c'est 15 fr. 60 cent. qu'il faudrait ajouter au chiffre précédent, ce qui donnerait au total un sacrifice de 40 fr. 60 cent.

Ne serait-ce pas trop chèrement payer une économie de 4 francs?

Les soussignés félicitent la municipalité de s'être mise en garde contre un projet dont l'exécution eût infailliblement voué notre cité au plus honteux ridicule: ils ne sauraient en même temps assez l'encourager, lorsqu'ils n'ignorent pas qu'elle est résolue à réaliser au nom de la ville seule, une œuvre aussi considérable, c'est-à-dire un pont métallique à double chaussée, jeté à 80 mètres au-dessus de la Saône et doté à sa base d'un pont suspendu ou fixe qui rattacherait enfin le quai Saint-Vincent au quai Pierre-Scize.

Le coût de ce gigantesque travail atteindra peut-être, sans toutefois le dépasser, le chiffre de 4,500,000 fr.; mais comme cette œuvre, pour nous agréable et simplement utile pour une Compagnie de chemin de fer, est, au contraire, indispensable pour compléter le système de défense d'une ville, aujourd'hui classée parmi les places fortes de premier ordre de l'Europe, il est incontestable que le ministre de la guerre n'hésiterait pas, afin de hâter son exécution, d'accorder une subvention de 1,500,000 francs.

On peut également affirmer qu'une ou même plusieurs Compagnies de railways s'empresseraient, à leur tour, d'offrir un droit de péage de 70,000 fr. par an; c'est-à-dire une somme égale aux intérêts de 2,000,000 placés au taux de 3 1/2 0/0.

Ce projet qui mit tant d'imagination en travail, ne coûterait de la sorte à la ville de Lyon qu'un million: dans ces conditions ce serait, au lieu d'un seul pont, 59 ponts de un million, et, dans le cas de non-subvention, 13 ponts de 4,500,000 fr. chacun, que nous pourrions obtenir avec les 59,944,500 fr. qui seraient absorbés par la construction d'un seul, si des sollicitations étrangères pouvaient, après avoir jeté parmi nous le trouble et la confusion, hériter de vos faveurs.

Nous savons, Messieurs, que votre meilleure volonté est d'avance acquise au projet dont nous nous sommes constitués les défenseurs, et que vous avez également songé à vous concerter à cet effet, par l'intermédiaire de M. le Maire ou d'un délégué choisi parmi vous, avec M. le Préfet du Rhône et avec M. le Gouverneur militaire de la place de Lyon. Mais comme le concours de ces hautes et puissantes personnalités est également assuré, rien ne saurait désormais vous empêcher de doter au plus tôt notre ville d'un monument qui, par sa hardiesse et son élégance appelle l'attention de l'étranger et nous inspire à nous-mêmes la pensée de contribuer, selon la mesure de nos moyens, à la prospérité et à la gloire de notre cité; car, l'immense panorama qui s'offre à la vue du haut de nos coteaux n'aura jamais été si séduisant, jamais nos fleuves n'auront paru aussi majestueux et nos quais plus superbes que lorsqu'il aura été, grâce à vous, donné de contempler dans nos murs un tel chef-d'œuvre.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression sincère des meilleurs sentiments de vos électeurs dévoués.

P. Copie: J. L.

Lyon, 17 août 1893.

J. LANDES, rue de Gerland, 17.

CHAUDIÈRE A VAPEUR

SYSTÈME ORIOLE

La chaudière système Oriolle, est une chaudière multitubulaire. Le principe en est toutefois sensiblement différent de celui des autres systèmes connus. En effet, dans cet appareil, tout en employant comme surface de chauffe des tubes en fer à circulation d'eau intérieure, chacun de ces tubes fonctionne individuellement et non par série ou par élément générateur.

Il suit de là que chacun des tubes vaporisateurs peut être supprimé seul pour une cause quelconque, tandis qu'une pareille opération entraîne la suppression d'une série dans quelques autres systèmes.

De plus, tous les tubes ayant à travailler isolément, chacun comme un bouilleur ordinaire, sont inclinés dans le même sens et non inversement comme dans les générateurs par séries génératrices.

Enfin, toutes les ouvertures pour le nettoyage ou le montage des tubes sont fermées par des joints autoclaves. Cette disposition a été adoptée en considération des nombreuses chances d'accidents que présente un boulon ou un prisonnier tout un serrage mal fait.

La chaudière Oriolle se compose de deux lames d'eau parallèles, réunies entre elles par un faisceau de tubes en fer à circulation d'eau intérieure.

Les gaz du foyer brûlent à l'extérieur des

tubes et circulent dans toute la masse du faisceau tubulaire.

Le générateur ainsi constitué est posé sur son bâti de manière à donner au faisceau tubulaire une inclinaison de 10 à 20 centimètres par mètre.

La grille est placée sous le faisceau de tubes. De chaque côté de ce faisceau sont disposées deux portes qui forcent les produits de la combustion à circuler autour de tous les tubes avant de gagner la cheminée.

Les lames d'eau qui constituent les parties antérieure et postérieure de l'appareil sont formées chacune de deux tôles planes, plaque tubulaire et plaque extérieure, réunies sur tout leur pourtour entre elles par un fer U de 12 à 18 centimètres d'épaisseur. Ces deux plaques sont rendues très rigides et leur parallélisme est assuré par la présence d'un grand nombre d'entretoises filetées et rivées. L'espacement entre deux tubes est au minimum de 30 millimètres. Cette distance est très suffisante pour le passage des gaz du foyer. La disposition ci-dessus indiquée correspond au plan horizontal à un écartement de 15 millimètres entre les tubes du faisceau, ce qui en permet un examen complet et le nettoyage extérieur.

L'examen et le nettoyage de la partie intérieure des tubes ainsi que leur remplacement sont facilités par la présence des autoclaves correspondant des plaques extérieures des lames d'eau.

Pour effectuer commodément le nettoyage complet au moyen d'un jet de vapeur on supprime quelques tubes pris dans le faisceau à intervalles convenables, puis on les remplace dans l'épaisseur d'une des lames par des bouts de tubes mandrinés formant entretoises creuses. Ces entretoises permettent le libre passage d'une lance de ramonage et le nettoyage du faisceau peut être fait entièrement même en marche.

Afin d'éviter le contact direct des flammes avec les plaques tubulaires et avec l'extrémité des tubes, des bandes de tôle mince sont disposées horizontalement le long de ces plaques tubulaires en reposant sur l'extrémité d'une rangée de tubes. Cette disposition simple garantit avec une certaine efficacité le point d'ajustage des tubes. A cet effet, des bandes même tôle mince sont placées contre les tubes latéraux. Il est important de remarquer que, ni les plaques tubulaires ni les extrémités des tubes qui sont en saillie sur la partie interne de ces plaques n'ont à fatiguer plus qu'il n'est raisonnable, puisque ces parties ne subissent jamais l'action directe du feu.

Sous les tubes se trouve le foyer dont le pourtour est souvent construit en briques réfractaires. Quelquefois, le faisceau tubulaire descend jusqu'au niveau de la grille de

chaque côté du foyer. Dans ce cas, les plaques tubulaires sont prolongées de la même façon. Cette disposition permet d'absorber utilement le rayonnement du foyer.



La Comédie Française à Lyon

Les comédiens ordinaires de la République française viennent de nous donner une série de représentations dont le résultat pécuniaire n'a pas été aussi brillant qu'on pouvait l'espérer, mais dont le succès a néanmoins été très vif — autant que légitime, du reste.

Il était aisé de prévoir que de nombreuses places resteraient vides parce que leurs titulaires habituels ont déserté notre ville au profit des villes d'eaux, des stations balnéaires ou des campagnes. Et, à ce sujet, nous aurions quelque droit à nous plaindre du choix qu'on a fait de l'estivale saison pour nous faire entendre les chefs-d'œuvre de l'esprit français, interprétés enfin d'une façon digne d'eux. La province contribuant pour une large part à l'entretien matériel du Théâtre Français, il paraît assez juste que, lorsque ce dernier se déplace pour porter hors de Paris la bonne parole, il choisisse au moins une saison qui permette à tout le monde d'aller l'entendre, et qui évite, en même temps, des demi-échecs pécuniaires.

On a fait un succès triomphal à tous les artistes, en général, et à Got, en particulier : ce n'était que justice.

On ne sait vraiment quoi louer le plus : des talents individuels, de la simplicité du jeu, de la distinction de la tenue, de l'aisance familiale des attitudes, de la façon de dire, de phraser, de chanter la prose et de couler le vers, de la cohésion et de la correction impeccables avec lesquelles sont tenus les rôles les plus infimes...

Combien nos Célestins vont à présent nous paraître vides, tout au moins lorsqu'on y représentera des pièces comme *Denise*, *Francillon*, etc., qui nous rappelleront ces soirées triomphales auxquelles nous avons assisté, auxquelles, hélas ! il nous est donné trop rarement d'assister !

L. C.



La Réforme de l'Orthographe

L'Académie française vient de prendre une résolution qui fera une révolution dans le monde des lettres, et ne sera pas sans effaroucher les simples particuliers.

L'Académie française effarouchant les autres, voilà qui n'est pas ordinaire.

Il s'agit d'un vote entraînant plusieurs réformes orthographiques qui auront bientôt force de loi et que les littérateurs, écrivains, journalistes, instituteurs, qui reconnaissent encore l'infailibilité et le souverain pouvoir de l'Académie en ces matières se hâteront d'appliquer — en s'appliquant eux-mêmes, car ce ne sera pas facile, au début, de chasser la routine — pour rester

en communion avec la docte assemblée et n'être pas anathématisés.

Hâtons-nous, pendant qu'il en est temps encore, de mettre deux *h* à orthographe et un *h* à anathème, car il paraît qu'on va supprimer généralement cette malheureuse consonne comme une inutile et encombrante superfétation.

C'est après plusieurs séances successives et non sans chaudes luttes oratoires que les réformes orthographiques dont il s'agit ont été votées.

Deux partis étaient en présence, les uns, M. Gréard en tête, voulaient la suppression de l'*h* incriminé, les autres — « les pompiers » comme les a appelés plaisamment un de nos plus verts académiciens, prétendaient maintenir l'*h* envers et contre tous et ne pas écrire un *ome* au lieu d'un homme.

Le duc d'Aumale est le capitaine de ces « pompiers » et de cette vieille école intrinsèque.

M. Emile Ollivier, l'un des plus acharnés défenseurs de la méthode nouvelle, a donné de son opinion les raisons suivantes :

« Depuis deux mois, a-t-il dit, nous travaillons à cette réforme, qui nous est demandée de tous côtés. Songez donc, parmi les pétitions que nous recevons de toutes parts, il en est une couverte de cent cinquante signatures, parmi lesquelles nous avons remarqué les noms de près de cent membres de l'Institut, qui nous réclamaient sur tous les tons de modifier, de simplifier les fameuses règles de la syntaxe.

« Nous ne pouvions pas décemment nous montrer réfractaires plus longtemps à un pareil mouvement ; il nous fallait faire part aux exigences du progrès, dans la mesure de la saine raison, bien entendu.

« Nos réformes sont, du reste, beaucoup plus modestes qu'on ne pourrait le croire de prime abord.

« Ces réformes ne portent pas sur la prononciation ; notre but a été de faciliter l'enseignement en abolissant ces exceptions innombrables qui encombrant l'esprit des enfants et rendre plus abordable l'étude de notre langue, que les étrangers ont tant de difficulté à apprendre.

« L'Allemagne, du reste, ne modifie-t-elle pas, elle aussi, son orthographe ? Pourquoi resterions-nous en arrière de ce mouvement qui tend à détruire toutes les ridicules anomalies qui existent dans le Français plus que partout ailleurs ? »

Relativement à l'étymologie, il faut croire que l'Académie respectera les règles admises jusqu'à présent et que si elle supprime le *t* dans le pluriel des mots en *ant* ou en

ent, comme le faisaient nos pères et comme le fait encore la *Revue des Deux-Mondes*, elle conservera, contrairement à l'usage de la *Revue*, l'orthographe du mot temps qui rappelle l'étymologie latine : *tempus*.

Sans quoi il serait inutile d'apprendre aux enfants le latin et le grec, langues mères de la langue française et les racines qui ont servi à constituer bien des mots dont nous nous servons.

Qu'on écrive dorénavant aussi des *vois* au lieu de *voix* et *blasfème* au lieu de *blasphème*, nous n'y voyons pas grand inconvénient, mais qu'on ajoute, au pluriel, un s au mot alinéa composé de deux mots latins *a* privatif et *linea* ligne, et qui pour cette raison devrait demeurer invariable, même en français, voici ce que les lettres et les latinistes admettront difficilement.

On remplacera encore, paraît-il, les *x* par des *s* partout où on le pourra; on écrira : je *peus*, je *veus*, au lieu de je *peux*, je *veux*, etc. Bref, les nouvelles règles seront promulguées incessamment dans un petit opuscule rédigé et édité par l'Académie et qui paraîtra dans une quinzaine de jours.

Et d'ici quelques années, le temps de se retourner, de revenir de l'effarement qu'elles vont produire et d'apprendre ces règles révolutionnaires, les jeunes élèves — *juvenus discipuli*, comme on disait dans les discours latins des distributions de prix, — se verront compter comme des fautes dans leurs compositions et leurs dictées les mots qu'ils auraient encore l'audace d'écrire comme nous les écrivons aujourd'hui.

Et nous, hommes de lettres et de plume, nous astreindrons-nous à adopter les nouveaux principes qui n'iront pas, au début, sans un certain snobisme? ou bien resterons-nous fidèles aux vieux « errements », comme doivent dire les partisans de M. Gréard, quittes à nous faire traiter de retardataires et de vieilles perruques? C'est ce que nous verrons.

Plus d'un, certainement, refusera à l'Académie française l'autorité nécessaire pour imposer de telles décisions et s'étonnera de la voir sortir de son apathie pour édicter des réformes dont le besoin ne se faisait nullement sentir.

La vieille dame, dira-t-on, ne se réveille donc de loin en loin que pour ennuyer ses contemporains, elle ferait bien mieux de se rendormir sur son dictionnaire et de nous laisser en paix.

Et peut-être, cela dit, continuera-t-on à *or-tho-gra-phier* sans nul souci de la nouvelle *ortografe*.

BIBLIOGRAPHIE

Voici que la chasse va s'ouvrir. C'est le moment de recommander aux amateurs les bons li-

vres de chasse. Elzéar Blaze est le classique de la chasse comme Brillat-Savarin est le classique de la table. Brillat-Savarin n'a fait qu'un livre : **La Physiologie du goût**. Elzéar Blaze en a fait plusieurs, à la fois très instructifs et très spirituels : la **Chasse au chien d'arrêt**, en un volume, la **Chasse au chien courant**, en deux volumes, et le **Chasseur conteur**, recueil d'anecdotes, capable de fournir matière à la conversation d'un chasseur méridional pendant toute sa vie.

Avant de se mettre en campagne, chacun voudra se pénétrer des conseils d'un homme très expert qui avait fait de la chasse sa principale occupation, et qui n'ignorait aucun des secrets de cet art aussi ancien que l'humanité. Ceux même qui ne chassent pas se plaisent à lire les récits d'un écrivain plein d'humour et de verve, qui a le mérite d'amuser toujours son lecteur. Ces ouvrages se trouvent à la librairie Garnier frères, 6, rue des Saints-Pères, Paris.

CHOSSES & GENS

La nation française tout entière s'est associée à l'immense deuil de l'Angleterre qui a perdu plus de quatre cents de ses enfants dans la catastrophe du *Victoria*.

Etrange coïncidence, ce magnifique navire est le troisième qui porte le nom de la reine d'Angleterre et qui disparaisse dans des circonstances tragiques.

Le premier, qui faisait le service des Indes, fit naufrage en 1856, en vue d'Aden.

On n'a sans doute pas oublié le naufrage du second qui remonte à cinq ou six ans. C'était un paquebot qui coula entre Dieppe et Newhaven. Une douzaine de passagers furent noyés.

Enfin, l'autre jour, la perte du cuirassé *Victoria* faisait quatre cent soixante victimes.

Copié sur un album :

Quand on est jeune, il n'est pas temps de se marier; quand on est vieux, il n'est plus temps. Dans l'intervalle... on réfléchit.

— Oh ! la vilaine pensée, Madame !

PROPOS POUR RIRE

Esprit Gaulois.

Il y a trois choses que l'on peut sacrifier aux femmes : les cheveux, la barbe, les ongles.

Ça repousse.

Il est aussi sot de ne croire à rien que de croire à tout.

— Le dévouement d'un républicain ?

— Couper sa... jambe droite, afin que tout porte à gauche.

— Quelle est la lettre qui ressemble le plus au gaz ?

— C'est l'A, puisqu'on dit : *appareil à gaz*.

CONCERT DE L'MORLOGE Tous les soirs à 8 heures COURS LAFAYETTE

CHARBONNIÈRES-LES-BAINS

SPA FRANÇAIS

Saison du 1^{er} Mai au 30 Octobre.

A 30 minutes de Lyon, par la gare Saint-Paul, 36 trains par jour.

EAU MINÉRALE FERRUGINEUSE

Bains et Hydrothérapie complète

IMMENSES PISCINES TEMPÉRÉES — ÉCOLE DE NATATION

INSTALLATION ÉLECTROTHÉRAPIQUE

COMPLÈTE

Dirigée par M. le Dr GIRARD, médecin-inspecteur des eaux. Cabinet matin et soir.

CASINO-KURSAAL

Salle de Fêtes, Salon de Lecture, Salon de Récréation, Cercle, Petits Chevaux, etc. Gymnase, Récréations de tous genres.

PARC, 24 hectares.

LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

Dans toutes les Salles et le Parc.

REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES

Sous la direction de Louis CABANES, Orchestre de 32 musiciens, dirigé par A. JOUBERTI.

Tous les jours de 4 à 7 heures

CONCERTS SYMPHONIQUES

dans le Kiosque du Parc.

Tous les Dimanches et Jours Fériés

GRANDES FÊTES

Café-Restaurant-Glacier

DINERS-CONCERTS TOUS LES JOURS

COMITÉ DES FÊTES

de l'Exposition de Lyon en 1894

MM. les Exposants, Visiteurs et intéressés ont le plus grand intérêt à lire, tous les Dimanches.

LYON-EXPOSITION

10 centimes le numéro

En vente dans tous les kiosques et chez tous les marchands de journaux.

A VENDRE

dans PAYS DE PÊCHE ET DE CHASSE, à une demi-heure de Lyon par chemin de fer,

JOLIE PROPRIÉTÉ

de Rapport et d'Agrément

entièrement neuve, 4 à 5 pièces, caves voûtées Rapport, 5 %.

Ecrire au bureau du journal, n° 4.

CHEMINS DE FER DE L'EST DE LYON

Dimanche 6 août 1893

TRAIN DE PLAISIR

Lyon à Saint-Genix

De LYON-EST ou VILLEURBANNE	{	Pont-de-Chéruy.....	1,50	}	Aller et Retour en 3 ^{me} class.
		Crémieu.....			
		Sablonnières....	2 » »		
		Morestel.....			
		Les Avenières....			
		Aoste-St-Genix..			

TRAIN SPÉCIAL. — ALLER

Départ de Lyon-Est..... 8 h. 45 matin.

— de Villeurbanne..... 3 h. 53 —

RETOUR

Départ de Aoste-St-Genix... 7 h. 27 soir.

Arrivée à Lyon-Est..... 9 h. 48 —

SOCIÉTÉ ANONYME DES PLAQUES ET PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES

A. LUMIÈRE & SES FILS

Grand Prix, Exposition universelle de Paris 1889. — Capital : 3.000.000 de francs.

Usines à vapeur : Cours Gambetta et rue St-Victor
(Monplaisir-Lyon)

PRIX DES PLAQUES

9x12	9x18	11x15	12x16	13x18	12x20	15x21	15x22
3 fr.	4 fr.	4 fr.	4.20	4.50	5 fr.	6.75	7 fr.
18x24	21x27	24x30	27x33	30x40	40x50	50x60	
10 fr.	14 fr.	18 fr.	22 fr.	32 fr.	55 fr.	80 fr.	

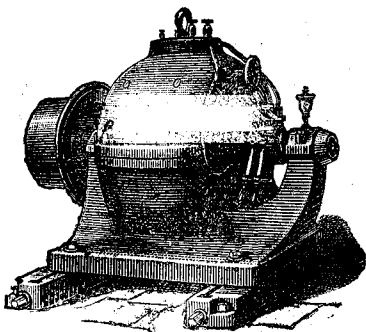
PLAQUES ORTHOCHROMATIQUES

PAPIER au CITRATE d'ARGENT
pour l'obtention d'épreuves positives
par
NOIRCISSEMENT DIRECT

Dépôt chez tous les principaux Marchands de Fournitures photographiques.

DÉVELOPPEURS

OXAMIDOPHÉNOL
SULFITES DE SOUDE
Anhydre et cristallisé.
PARAMIDOPHÉNOL



R. ALIOTH & C^o
BALE

Constructeurs - Electriciens
Médaille d'or, Paris 1889

Stations centrales de
NAPLES, BELLINZONA, BULLE, AIROLO,
INTERLAKEN, ETC.

Ilôt Bellecour, à LYON

H. JOLY
73, rue Boileau, LYON.



DRAPERIES & NOUVEAUTÉS

L. LETTAN

Tailleur

9, Rue Centrale, au 2^{me}.

MOULIN

Tailleur

26, quai Pierre-Scize, 26

LYON

HAUTE NOUVEAUTÉ

B. BUFFAUD & T. ROBATEL

Constructeurs, — 29, chemin Baraban, LYON

SPÉCIALITÉ DE MACHINES A VAPEUR

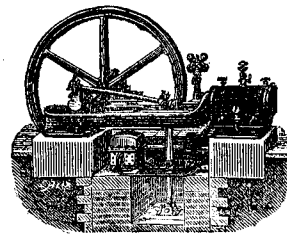
APPAREILS DE TEINTURE, POMPES, ESSOREUSES

Installation de Brasseries, Fabriques de produits chimiques,
d'extraits de bois, de pâtes alimentaires, Minoteries, Blan-
chisseries, Tréfileries, Scieries de pierres, etc., etc.

18 Premiers Prix

Quatre Diplômes
d'honneur.

Décorations
François-Joseph
et
Légion d'honneur.



MACHINE HORIZONTALE

TRAMWAYS A VAPEUR
—
FUNICULAIRES

Nouveau modèle avec cylindre à
enveloppe de vapeur, détente va-
riable par le régulateur. — Forces de
2 à 150 chevaux. Grande régularité
de marche. Economie de combustible.

FOURNISSEURS
des

Gouvernements

FRANÇAIS & RUSSE
et

des plus grandes

MANUFACTURES

ÉCLAIRAGE
Électrique

CAMIONNAGE EN TOUS GENRES

Maison A. MIRABEL et C^{ie}

LYON 87, rue Pierre-Corneille, 87, LYON

GRANDE ET PETITE VITESSE

Services dans toutes les Gares

DÉMÉNAGEMENTS POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE

Avec garantie de toute avarie.

WAGONS PITONNÉS. — GARDE-MEUBLES

VOIES LAPIDÉES ET VOIES FERRÉES

CONSTRUCTION DE VOIES DE LUXE, DE COMMERCE, TRAMWAYS ET WAGONS
DE CHEMIN DE FER. — MAISON FONDÉE EN 1857.

GUILLEMET + Membre du Jury. Hors-concours
à plusieurs Expositions.

15 Premiers Prix. — Grandes Croix de mérite. — Grands Prix. — 5 Diplômes
d'honneur. — 8 grandes Médailles d'or ou de 1^{re} classe.

LYON, 32-34, rue de Marseille, 32-34, LYON

Fournisseur des principales compagnies de Tramways, Omnibus,
Chemins de fer, Petites voitures, etc., etc.

J. DELACQUIS

COS TRUCTION MÉCANIQUE (Breveté S. G. D. G.)

3, rue du Château, 3 (près le cours Gambetta), LYON

18 MÉDAILLES OR ET ARGENT

Fournisseur de l'Etat et des Hospices civils

Matériels complets pour entrepreneurs : BÉTONNIÈRES circulaires à
grand travail, nouveau système Br. S. G. D. G.; pour béton, chaux,
ciment et mâchefer. — Echelles d'engins, treuils, broyeurs à mortier,
voies portatives, wagonnets, monte-charges, locomobiles, etc.; char-
pentes en fer et fonte, réservoirs en tôle. — Spécialités de pompes à
manège pour l'arrosage, pompes à main de tous systèmes et de toutes
profondeurs. — Presse, au pressoir à vis ou hydrauliques, pour l'agri-
culture ou l'industrie.

TRAVAUX ET INSTALLATION D'USINES DE TOUS GENRES

ACCOUCHEMENTS

Prend des Pensionnaires. M^{me} CONRY Consultations de
Sage-femme de 1^{re} classe 1 h. à 3 heures
Rue Villeroy, 47, angle rue Vendôme.

GRAND HOTEL DE LA POSTE

BELFORT

MARTZLOFF, Propriétaire

Etablissement recommandé aux Touristes et aux Voyageurs
de commerce. — Table et chambres très confortables.

La Source CACHAT

Se vend en bonbonnes de 10 et 25 litres, au Dépôt
central d'ÉVIAN, 4, place des Célestins, et
2, rue des Archers, LYON.

LES ANNONCES, RÉCLAMES ET AVIS DIVERS

Sont reçus : 79, rue de la République, à l'entresol.

Trévoux. — Imprimerie J. JEANNIN (Succursale à Châtillon-sur-Chalaronne).

« LYON-EXPOSITION »

Le Gérant : A. RIBAUD.

Immeuble et Propriété 2.000 mè-
s'exploite café-restaurant, jardin,
terrasse, jeux de boules. Le tout
bien agencé. P. 32.000 fr.

Immeuble à Saint-Just quatre éta-
ges sur ca-
ves voûtées pierre et pise, 30 pièces,
6 fenêtres façade. Prix 37.000 fr.
Rap. net, 2.000 fr.

A vendre près gare, propriété com-
posée de maison d'habita-
tion, 3 pièces, écurie, fenil et cave,
plus 28 ares séparés, plantés en
asperges et vignes. Rapport annuel,
1.000 fr. Pr. 10.000 fr.

Vaste Propriété de rapport et d'a-
grément, à la Pape,
1 hectare 1/4 environ, vignes, ar-
bres à fruit, aspergères, droit de
pêche et chasse gardée. P. 40.000 f.

Propriété à Fribourg (Suisse), mai-
son de 12 pièces, cons-
truction moderne, 2 maisons de fer-
mier, moulins, scieries, forte chute
d'eau, prés et terres, forêts. Rap. net
6.500 fr. Prix, 130.000 fr.

AGENCE DUFFET

7, place des Jacobins, Lyon

VENTE DE FONDS DE COMMERCE
PROPRIÉTÉS, IMMEUBLES, INDUSTRIES

Cabinet d'affaires à Marseille. Prix,
10.000 f. Bénéf.
6.000 f.

Distillerie région Rhône, ville ou-
vrière très importante.
Pr 9.000 f. 1/2 de sa valeur. On peut
trippler les affaires.

Grand Bazar à vendre, ville impor-
tante (Loire). A Lyon.
3 autres bazars donnant gros bénéf.

Affaire unique p. 1/2 rentier. Fabr.
à Fribourg (Suisse), mai-
son de 12 pièces, cons-
truction moderne, 2 maisons de fer-
mier, moulins, scieries, forte chute
d'eau, prés et terres, forêts. Rap. net
6.500 fr. Prix, 130.000 fr.

Belle Epicerie ancienne clientèle sé-
rieuse, passe 100 piè-
ces, quitte décès de la dame. Prix,
6 000 f. Belle occasion.

Hôtel affaire très avantageuse, ville
importante du centre, fréquen-
tée par MM. les voyageurs de com-
merce. Prix, 350.000 f.

Rien à risquer en achetant Bureau
dépendant de l'administration
avec 5.000 f. Rapport net, 3.000 fr.
Affaire avantageuse.

Bureau administratif, existence 115
ans. 6 fortunes. Fait 6 à
8 000 f. bénéf. net p. an. Pas de perte
possible. Tout payé 1 mois d'avance
avec 10.000 f. comptant.

Vienne Café-Billard, matériel mar-
bre. Tenu 3 ans par vendeur.
Fait 35 f. Loy, 900 f. Cesse commerce.

Immeuble rapport net, 2.700 fr. Pr.
24.000 f.

AUTRE, sur quai. Rap. 1.500 f.
Pr. 27.000 f.

AUTRE. Rapport net, 1.500 fr.
Pr. 23.000 f.

CROIX ROUSSE, Rap. net, 770 f.
Pr. 11.000 f.

SUR HOSPICES. Rap. 1.000 f.
Pr. 7.000 f.

OFFICE LYONNAIS DES EXPOSANTS

Directeur : A. CAUDRON

79, Rue de la République, 79

Se charge, à des prix modérés et à forfait, de la
représentation générale des commerçants et industriels à
l'Exposition de Lyon, et de toutes les demandes relatives
à leur participation à l'Exposition.

L'OFFICE LYONNAIS se charge également de la repré-
sentation des exposants vis-à-vis du Jury.

Dans les traités à forfait, sont compris la prise et la
remise en gare des objets à exposer.